**Discours de remerciements**

**prononcé à l’Académie d’Education et d’Etudes sociales le 19 septembre 2024**

Je vous remercie, madame, pour les paroles laudatives, à mon sens trop élogieuses, que vous venez de me prononcer à mon endroit. Je suis très touché de l’honneur que fait l’Académie d’Education et d’Etudes sociales en distinguant mon ouvrage consacré au Droit naturel.

De tout cœur, je vous remercie.

L’Académie d’Education et d’Etudes sociales a pour vocation la promotion de la doctrine sociale chrétienne. La reconnaissance de l’autorité effective du droit naturel est l’un des principes fondamentaux de cette doctrine.

L’enjeu en a été souligné par Benoît XVI dans le discours qu’il prononça au Bundestag le 22 septembre 2011 : « servir le Droit », « le vrai droit », mettre le pouvoir au servir du droit, c’est-à-dire de « l’art de ce qui est bon et juste » selon la définition du jurisconsulte romain Celse, un art indispensable à l’harmonie de la société.

Faire connaître la notion de droit naturel est à la fois difficile et nécessaire.

Difficile parce que cela implique de prendre le contrepied des conceptions dominantes de notre époque, de conceptions profondément incrustées dans les esprits de nos contemporains : volontarisme, subjectivisme, éloignement du réel, perte du sens de la finalité, et surtout, cette dictature du relativisme épinglée par Benoît XVI lors de l’homélie qui précéda le conclave qui le porta sur le trône de Pierre, relativisme qui rend si délicats les échanges intellectuels.

Nécessaire :

La crise sociale que nous traversons est, pour une part importante, me semble-t-il, une crise de confiance. La confiance a disparu. Plus personne n’a confiance en personne, les gouvernés à l’égard des gouvernants, les gouvernants à l’égard des gouvernés, les particuliers les uns à l’égard des autres. Cette crise de confiance découle de ce que la justice a, peu ou prou, disparu de la vie sociale. La crise sociale que nous traversons illustre la pertinence de l’enseignement des Anciens :

Sans la justice, il ne peut régner dans la Cité de véritable paix.

Sans la Justice, il ne peut exister d’amitié politique.

Sans la justice, il n’ya plus de Cité véritable : « *Sans la justice*, affirmait S. Augustin, *les cités ne sont que des associations de brigands* ».

Or, le règne de la justice exige le respect de l’autorité du droit naturel, d’un droit qui découle de l’ordre naturel, de l’articulation entre le respect de la nature humaine et le souci du Juste.

Cette crise sociale est aggravée par une crise anthropologique.

Par delà la posture humaniste qu’il est de bon ton d’adopter et d’arborer, le regard porté sur l’homme, sur sa nature et sa finalité souffre de la confusion générale ambiante.

La morale des droits de l’homme, code contemporain du bien et du juste, au contenu évolutif, tributaire d’intérêts économiques et de revendications idéologiques, manque singulièrement de consistance. Il y manque une réflexion sur la nature humaine, sur sa réalité spécifique et sur sa définition.

L’homme des droits de l’homme a des droits. Il ne le sait que trop ; mais, hélas, il ne sait pas ce qu’il est.

Il revendique le droit de mourir dans la dignité, mais il ne sait plus ce que c’est que de vivre avec dignité. Il ne sait pas ce qu’il se qu’il se doit à lui-même. Il l’a su, mais il l’a oublié.

Cette crise anthropologique est d’autant plus redoutable que notre époque est confrontée à de terribles tentations ; celles que suscitent les innovations scientifiques, technologiques et informatiques, tentations d’autant plus grandes qu’elles sont attisées par de puissants enjeux financiers.

Le transhumanisme est l’ultime expression de l’anthropologie matérialiste qui s’est imposée, comme l’a montré mon maître Xavier Martin, avec la philosophie encyclopédiste.

Le transhumanisme nous apparaît comme un projet de transformation de l’homme, de ce fait totalitaire, qui promet d’être pour l’humanité aussi destructeur que les précédentes entreprises tentées pour transformer l’homme en un homme nouveau, le Citoyen, dont le regretté Jean de Viguerie a raconté l’histoire, le Camarade révolutionnaire ou le Surhomme national-socialiste. L’objectif post-humaniste de nombre de transhumanistes souligne assez la gravité du péril.

En protéger l’humanité exige de se réapproprier la tradition du droit naturel et d’éclairer nos contemporains sur ce qu’est l’homme, en portant à sa connaissance les réflexions d’une sagesse plurimillénaire à laquelle il ne nous est pas interdit d’apporter notre propre réflexion, ce que s’emploie à faire votre Académie, illustrant que le christianisme nous offre, de l’homme, la conception la plus élevée et la plus exigeante.